

Pour passer de belles fêtes, soyez prudents !

Comment fêter Noël en famille tout en respectant les consignes sanitaires ? Voici quelques recommandations afin de respecter les préconisations de prudence émises par le Gouvernement pour protéger les plus fragiles et éviter les contaminations.

Si vous avez opté pour des retrouvailles en famille ou entre amis, voici quelques conseils pour passer des fêtes sereines :

- Je réalise [un test antigénique plus rapide](#) et je le complète par un test PCR si besoin si j'ai des symptômes ou si je suis cas contact*. Si le test est positif, je renonce à rejoindre mes proches
- Je limite le nombre d'invités à table à six personnes maximum
- Je porte un masque à l'intérieur même pendant le repas
- Je garde mes distances avec les autres convives
- Je n'embrasse pas mes proches, j'évite les accolades
- Je me lave régulièrement les mains

**Se faire tester avant de se rendre dans sa famille pour les fêtes de fin d'année reste envisageable, mais il est rappelé qu'il y a un risque que le test soit négatif alors qu'on n'est pas encore suffisamment contagieux et qu'il faut éviter l'engorgement des laboratoires, des pharmacies, des médecins qui réalisent des tests.*

Il convient de rester prudent malgré un test négatif. Olivier Véran, Ministre des solidarités et de la santé, a appelé jeudi 10 décembre les Français à limiter les occasions de se retrouver et insisté sur le fait qu'un test négatif n'était pas « un totem d'immunité ».

Source : Fêtes de fin d'année : les recommandations sanitaires
<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14515?xtor=EPR-100>